

Association touristique régionale de la Côte-Nord

États financiers
Au 31 mars 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
l'**Association touristique régionale de la Côte-Nord**,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 16 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133360

Association touristique régionale de la Côte-Nord

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

PRODUITS

Subvention de fonctionnement - Ministère du Tourisme	628 827 \$	628 827 \$
Secteur public (annexe A)	164 436	393 883
Secteur privé (annexe B)	1 415 057	1 304 906
Taxe sur l'hébergement (annexe C)	2 501 233	2 322 435

	4 709 553	4 650 051
--	-----------	-----------

CHARGES

Salaires et charges sociales	847 552	702 164
Acquisition de connaissance	2 000	663
Assurances	9 566	10 964
Électricité	9 401	8 930
Contribution AITQ	397 413	344 223
Cotisations nationales	66 835	65 353
Créances douteuses (recouvrées)	3 435	6 226
Entretien et réparations	13 731	91 018
Formation	12 272	20 795
Fournitures de bureau et papeterie	98 509	93 979
Frais de projet - EDNET	-	12 000
Frais de projet - EPRT	50 997	277 752
Frais de projet - EPRTN	240 532	213 497
Frais de séjour et déplacements	98 072	64 261
Location d'équipement	3 291	4 604
Partenariats - autres	10 625	35 500
Publicité et promotion	2 328 613	1 803 236
Services professionnels	255 050	220 508
Taxes et permis	35 293	32 341
Taxes sur l'hébergement - Frais de gestion du ministère du Revenu	1 935	3 862
Télécommunications	9 225	10 625
Intérêts et frais bancaires	2 742	3 089
Amortissement des immobilisations corporelles	100 381	80 520

	4 597 470	4 106 110
--	-----------	-----------

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	112 083 \$	543 941 \$
---------------------------------------	------------	------------

Association touristique régionale de la Côte-Nord

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

	Investi en immobi- lisations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	613 207 \$	2 923 791 \$	1 733 420 \$	5 270 418 \$	4 726 477 \$
Excédent des produits sur les charges	-	1 185 843	(1 073 760)	112 083	543 941
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	(100 381)	-	100 381	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	512 826 \$	4 109 634 \$	760 041 \$	5 382 501 \$	5 270 418 \$

Association touristique régionale de la Côte-Nord

BILAN

Au 31 mars

2025

2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	5 815 675 \$	5 640 312 \$
Créances (note 3)	450 183	395 460
Subventions à recevoir	125 765	125 765
Frais payés d'avance	45 089	12 134

6 436 712 6 173 671

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

512 826 613 207

6 949 538 \$ 6 786 878 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	541 025 \$	454 118 \$
Revenus perçus d'avance	93 081	306 253
Apports reportés (note 6)	588 185	529 078
Crédits Marketing reportés (note 7)	344 746	227 011

1 567 037 1 516 460

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	512 826	613 207
Affecté (note 8)	4 109 634	2 923 791
Non affecté	760 041	1 733 420

5 382 501 5 270 418

6 949 538 \$ 6 786 878 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Association touristique régionale de la Côte-Nord

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges

112 083 \$ 543 941 \$

Élément sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles

100 381 80 520

212 464 624 461

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

(37 101) (311 242)

175 363 313 219

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles

- (7 499)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme

- (40 000)

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

175 363 265 720

ENCAISSE, début de l'exercice

5 640 312 5 374 592

ENCAISSE, fin de l'exercice

5 815 675 \$ 5 640 312 \$

Association touristique régionale de la Côte-Nord

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir le développement touristique dans la région de la Côte-Nord. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits du secteur privé sont comptabilisés lorsque les services sont rendus, excluant les cotisations des membres.

Les produits de cartes de membres sont comptabilisés au prorata de l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Association touristique régionale de la Côte-Nord

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, les durées et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Bâtisse	solde décroissant	4 %
Aménagement des locaux	linéaire	5 ans
Équipements informatiques	linéaire	3 ans
Mobilier et équipement	linéaire	5 ans
Pavage	solde décroissant	10 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes clients	15 452 \$	19 529 \$
Provision pour créances douteuses	(8 829)	(8 446)
	6 623	11 083
Taxes à la consommation	47 791	21 654
Taxe sur l'hébergement	377 001	350 000
Autres	18 768	12 723
	450 183 \$	395 460 \$

Association touristique régionale de la Côte-Nord

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	117 759 \$	- \$	117 759 \$	117 759 \$
Bâtisse	599 796	267 481	332 315	347 133
Aménagement des locaux	82 887	34 536	48 351	64 928
Équipements informatiques	192 049	188 673	3 376	71 858
Mobilier et équipement	112 369	112 369	-	-
Oeuvres d'art	7 499	-	7 499	7 499
Pavage	19 989	16 463	3 526	4 030
	1 132 348 \$	619 522 \$	512 826 \$	613 207 \$

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	470 265 \$	392 602 \$
Salaires et vacances courus	66 977	57 037
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	3 783	4 479
	541 025 \$	454 118 \$

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde, début de l'exercice	Montants reçus au cours de l'exercice	Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	Solde, fin de l'exercice
EPRT 2016-2020	121 149 \$	3 107 \$	(22 208) \$	102 048 \$
EPRT 2020-2022	181 401	5 011	(7 200)	179 212
EPRTNT	226 528	203 887	(123 490)	306 925
	529 078 \$	212 005 \$	(152 898) \$	588 185 \$

Association touristique régionale de la Côte-Nord

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

7. CRÉDITS MARKETING REPORTÉS

Les crédits marketing reportés représentent 15 % de la taxe sur l'hébergement encaissée pendant l'exercice. Ce solde est réservé en attente de réclamation par les membres ayant perçus et versés de la taxe sur l'hébergement au cours de l'exercice suivant.

8. AFFECTATIONS INTERNES

	Solde, début de l'exercice	Affectations	Utilisations	Solde, fin de l'exercice
Fonds EPRTNT	360 000 \$	- \$	(117 042) \$	242 958 \$
Fonds marketing - Hôteliers	1 284 342	500 000	-	1 784 342
Fonds marketing - Pourvoiries	80 840	-	(40 000)	40 840
Fonds Accueil	189 649	-	-	189 649
Fonds EPRT 2016-2020	117 772	-	(21 355)	96 417
Fonds EPRT 2020-2022	38 188	-	-	38 188
Fonds EPRTNT - autres	-	600 000	-	600 000
Fonds développement de l'offre	400 000	500 000	(35 760)	864 240
Budget 2024-2025	200 000	-	(200 000)	-
Masse salariale	253 000	-	-	253 000
	2 923 791 \$	1 600 000 \$	(414 157) \$	4 109 634 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des subventions à recevoir.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses dettes de fonctionnement.

Association touristique régionale de la Côte-Nord

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

A - SECTEUR PUBLIC

Subventions provinciales		
EPRTN	123 490 \$	136 416 \$
EPRT 2016-2020	22 442	15 000
EPRT 2020-2022	7 200	173 981
EDNET	-	12 000
Autres	1 103	43 989
Subventions fédérales	10 201	12 497
	164 436 \$	393 883 \$

B - SECTEUR PRIVÉ

Contributions du milieu	1 106 122 \$	1 048 152 \$
Cotisations des membres	186 148	141 685
Revenus d'intérêts	122 787	115 069
	1 415 057 \$	1 304 906 \$

C - TAXE SUR L'HÉBERGEMENT

Revenus - Taxes sur l'hébergement	2 266 434 \$	2 059 416 \$
Crédits marketing périmés - non réclamés	164 968	87 349
Crédits marketing utilisés	69 831	175 670
	2 501 233 \$	2 322 435 \$